

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13.Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille +---+ Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.catposte13@hotmail.fr Site <http://retraites.catposte13.over-blog.com/>

Enoncé du problème :



Sachant que :

- 17% des clients TGV échangent leurs billets
- le 1er avril, vous devrez payer vos échanges de billets TGV 15€ au lieu de 5
- ' la SNCF a annoncé qu'elle allait de nouveau devoir procéder, dans ses comptes 2015, à une dépréciation comptable de son parc de TGV,

Quelle est la probabilité de l'affirmation de la directrice de SNCF

Voyages qui déclare :

« ...cette hausse permettra à la SNCF de vendre toutes les places et donc de les vendre moins chères »

...Vous avez 5 minutes !

Nous voulons être sûrs !

Le 10 mars prochain c'est loin mais c'est presque demain. Avec l'ensemble des retraités de France, la Section syndicale des Retraites CGT des BdR s'engagera dans l'action et **la Manifestation régionale à Marseille**

Nous envisageons, si nous nous retrouvons nombreux une action SPECIFIQUE des retraités de La Poste .
Le meilleur moyen de se compter, reste l'inscription sur liste nominative !

**OUI NON
JE SERAI PRESENT**

(sauf pépin de dernière heure)

NOM

PRENOM

n° de Tel

Mail

(pour les rappels)

Retour par courrier, téléphone ou @mail adressé au Syndicat

SUR L'AGENDA DES RETRAITE(E)S

« ON » vient de me signaler ton absence à la Manifestation du 26 janvier sur la Canebière et même celle du 30 sous l'Ombrière !

Cela m'a été confirmé par les 30 paires d'yeux de retraité(e)s parmi les 24.000 chaussures qui ont foulé le bitume entre Vieux-Port et la Préfecture le 26 et par un message sur mon portable pour le rassemblement du 30. .

Faut dire qu'heureusement qu'il y avait « On » parce que j'étais absent moi aussi !

Mais, bonne nouvelle, une séance de rattrapage est prévue le 10 mars prochain.

En espérant t'y voir à l'appel des 9 organisations de retraités et leur plate-forme commune car, c'est sûr, il nous faudra être nombreux pour faire tomber le Mur de l'austérité !

Le 10 mars 2016 Journée d'action sur le Pouvoir d'Achat

A l'appel de 9 organisations syndicales de retraités ; UCR-CGT,UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIR-CFE-CGC,SFR-FSU, UNIR-Solidaire, FGR-FP;LSR, Ensemble & Solidaires

REJOIGNEZ-NOUS DANS L'ACTION ET LES MANIFESTATIONS

Les 100 familles les plus riches de France « pèsent » plus de 320 milliards d'euros, soit 25% de ce que détient en banque l'ensemble des Français. Mais...



C'est très rare de la part d'une structure municipale mais le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bourges fait appel aux dons pour être soutenu dans ses actions. Sur le site internet de la ville de Bourges, on peut lire : "La subvention de la mairie ne suffit plus pour faire face aux demandes toujours plus nombreuses des Berruyers, accentuées par la crise économique et le vieillissement de la population"

BON à SAVOIR * BON à SAVOIR* BON à SAVOIR * BON à SAVOIR* BON à

ARRÉRAGES PENSIONS

L'arrêt du conseil d'Etat, n° 385426, 5 octobre 2015 élargit le champ d'application que donnait jusqu'à présent le SRE* à l'article L. 53 du code des pensions civiles et militaires de retraite.



L'article L.53 du code des pensions civiles et militaires de retraite prévoit :

« Lorsque, par suite du fait personnel du pensionné, la demande de liquidation ou de révision de la pension est déposée postérieurement à l'expiration de la quatrième année qui suit celle de l'entrée en jouissance normale de la pension, le titulaire ne peut prétendre qu'aux arrérages afférents à l'année au cours de laquelle la demande a été déposée et aux quatre années antérieures ».

Il résulte de ces dispositions qu'en cas de demande tardive imputable au fait personnel de l'intéressé, le rappel d'arrérages est limité à l'année en cours et aux quatre années antérieures.

Jusqu'à présent, le S.R.E considérait qu'en l'absence de demande antérieure, dans le cadre d'une révision spontanée à l'initiative de l'administration, **aucun rappel d'arrérages** ne pouvait être accordé.

Cette solution avait été confirmée par le juge administratif (CAA Paris, n° 90PA00560 et n° 90PA00563, 2 juin 1992).

Par le présent arrêt, le Conseil d'État, qui se prononçait pour la première fois sur la question, a considéré « que lorsque l'autorité administrative révisé spontanément [...] une pension, dans un sens favorable aux intérêts du pensionné, celui-ci est en droit d'obtenir le versement, à titre rétroactif, des arrérages correspondant, dans la limite prévue à l'article L. 53 du code des pensions civiles et militaires de retraite ».



De Mr Leclercq Claude

Secrétaire CGT de l'Union Locale Amiens :

« Non, nous avons toujours pas la date même approximative (du jugement en Appel) mais dès que nous la connaissons, elle sera communiquée au plus vite pour **organiser le plus grand mouvement de tous les temps depuis la 5eme république à hauteur de l'attaque subit.**

Merci de votre solidarité, le temps appartient à ceux qui luttent »

Le 56^{ème} Congrès est terminé : le reste est à faire !!

Sachant qu'un Congrès c'est un rapport d'ouverture, des discussions et des décisions on a pris le parti de vous raconter, notre congrès à nous parce que tout le reste, vous le lirez tôt ou tard dans un « Compte Rendu officiel du 56^{ème} Congrès de l'Ud 13 » par ...l'UD13 !

Donc un bon congrès c'est :



* Un décor, des mots d'ordre, une tribune et une salle : c'est fait !

* Un congrès qui commence ces séances jamais à l'heure : c'est fait !

* Qui permet de retrouver des anciens (vous avez le bonjour de Buchacca) et de découvrir la nouvelle génération de militants: c'est fait !

* Un secrétaire Général en toute modestie, ni donneur de leçon, ni maître

d'école, un camarade qui apporte sa contribution au débat : c'est fait !

* Des interventions enrichissantes qu'ils disent... mais Jean-Paul et moi, si on n'est pas plus riche financièrement, quel apport pour la compréhension des problèmes de notre société, de la vie syndicale : c'est fait !

* Des interventions bouleversantes, poignantes, et réveil d'un Congrès somnolant par une présentation « originale » de la contribution de notre Section : c'est fait !

* Des repas dignes des menus des restaurants administratifs quand ils étaient gérés par la CGT, mais nettement plus chers : c'est fait !

* Une organisation parfaite qui sentait l'entraînement pour le 51^{ème} Congrès Confédéral d'avril à Marseille : c'est fait ! (enfin, l'équipe du bar est prête !)

* Une escapade collective pour aller occuper le Rond-Point du Prado en soutien au 8 de Goodyear : c'est fait !

* Une nouvelle direction qui s'isole pendant qu'on batifole pour nous présenter un nouveau bureau de l'UD et un nouveau Secrétaire Général issu de la Fédération : c'est fait !

* Et le changement dans la continuité avec des appels à résister, à s'indigner, à proposer et à lutter : c'est fait !

* Mon dernier (?)Congrès parce qu'il faut laisser la place au plus jeune : C'est fait !

* Un nouveau Secrétaire de l'UD CGT 13, Olivier Mateu : c'est fait !



Maintenant, à nous tous de faire !



: La guerre a coûté 35 milliards aux pays et à ses voisins

Un chiffre qui devra être réévalué à la hausse d'ici la fin du conflit, prévient la Banque mondiale. Ce chiffre représente la perte de production causée par le conflit en Syrie, mais aussi dans les pays de la région, comme la Turquie, le Liban, la Jordanie, l'Egypte et l'Irak.

La Banque mondiale estime que parmi tous les secteurs affectés par le conflit, le logement est le plus lourdement impacté, totalisant plus de 65% du total des dégâts. Les auteurs de l'évaluation alertent aussi sur la situation désastreuse du système éducatif (près de 15% des établissements scolaires endommagés) ou de la santé, avec un tiers des infrastructures (hôpitaux, pharmacies...) partiellement ou totalement détruites.

...et des milliers de réfugiés dans toute l'Europe !



Mieux que des frites, les patates au four

Coupez la patate en fines lamelles presque complètement, arroser d'huile, de beurre, salez, poivrez (ou mettez d'autres assaisonnements à votre goût)
Cuire au four en 220°, 40 minutes



Et j'ai bien calculé, même avec « l'augmentation » de 0.1%, c'est inéluctable !
A part de pousser fort le 10 mars avec l'USR CGT et les 9 autres organisations de retraités.

Faut arrêter de râler, faut y aller à la Manif' !!!

Ordre du Jour

****Un congrès est passé, un autre arrive ; Comment notre Section Syndicale s'inscrit dans les orientations du Congrès Confédéral !***

****Vie nouvelle : c'est en route !***

